

N^o 74

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1^{er} MAI 1956

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Gauthier (Portneuf), appuyé par M. Robichaud, il est ordonné,—Que le nom de M. Smith (Battle-River-Camrose) soit substitué à celui de M. Thomas,

Le nom de M. Nicholson à celui de M. McCullough (Moose-Mountain), et

Le nom de M. Bryson à celui de M. Regier, sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

Sur motion de M. Gauthier (Portneuf), appuyé par M. Robichaud, il est ordonné,—Que le nom de M. Low soit substitué à celui de M. Hahn, sur la liste des membres du comité spécial des recherches.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Harris: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides,

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Rowe: Que tous les mots après "Que", jusqu'à la fin de la question, soient supprimés et remplacés par les suivants:

"la Chambre est d'avis qu'on devrait songer immédiatement à prendre des mesures afin d'aider les municipalités du Canada à faire face à leurs problèmes financiers de plus en plus graves et, en particulier, à présenter immédiatement une mesure législative tendant à exempter tous les conseils municipaux et toutes les commissions scolaires des taxes d'accise, y compris la taxe de vente de 10 p. 100, et prévoyant, en outre, le versement aux municipalités de l'équivalent de l'intégralité des impôts municipaux."